

**Total des frais de déplacement**

**Trimestre de avril à juin 2024**

Personnel de la Société de développement des entreprises culturelles **57 875,04 \$**

Ce montant inclut tous les déplacements au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et de repas.

De ce montant, 50 380,52 \$ représente des frais de déplacement associés aux événements nationaux et internationaux.